



Décembre 2025

W
O
L
F
G
A
N
T
Z
E
N



Bulletin communal



Edito	3
Conseils municipaux	4
Vie municipale	5 - 10
Associations	
- La Meute de Wolfgantzen	5
- Les Kutzigs	6
- Tennis Groupe de Wolfgantzen.....	7
Travaux	10 - 12
Ecole	13 - 15
Cérémonie du 11 novembre	16 - 17
Les pompiers	18 - 20
Informations	21 - 24
Etat civil	25 - 26
Cérémonie des voeux	27

Directrice de la Communication :
Yvette CORNIAUX et la Commission Communication

Conception : MOSER+ • Décembre 2025 • PCH Imprimerie



Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Période pré-électorale oblige, les élus sont invités à ne pas faire de publicité sur le bilan de leur mandature. J'ai donc décidé de ne pas préparer l'édito de ce mois-ci et de laisser cette tâche à ma première adjointe, Yvette Corniaux.

J'en profite quand même pour vous souhaiter de très bonnes fêtes de fin d'année en espérant que vous pourrez vous retrouver en famille. Profitez pleinement de cette période de joie et bonheur. Rendez-vous le 23 janvier à la réception traditionnelle des vœux de la commune.

Votre Maire,
Jean-Louis HERBAUT

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Notre Maire m'a demandé, pour ce dernier numéro du bulletin municipal de notre mandature, de prendre ma plume afin de rédiger cet édito.

Bienvenue, dans notre commune, à tous les nouveaux habitants, à qui je souhaite une bonne intégration.

Je remercie les adjoints et les conseillers qui s'impliquent dans la vie municipale dans une bonne coopération pour mener à bien nos projets. Merci au personnel communal pour le bon accueil qu'il réserve aux administrés, les employés territoriaux qui contribuent à l'entretien et à la propreté de notre village, au fleurissement et aux décorations de Noël.

Je tiens à saluer l'engagement des bénévoles des différentes associations qui œuvrent à l'animation d'événements qui ponctuent l'année et créent un peu plus de lien social. Tous ces bénévoles doivent être encouragés, en les rejoignant ou en répondant à leurs invitations. Le Conseil municipal y contribue, par l'attribution de subventions, de prêts de matériel et de la salle polyvalente.

Le repas des aînés a eu lieu le 14 décembre. Cette rencontre conviviale permet de rompre la solitude et aussi de faire connaissance entre habitants de la commune.

Bien vivre à Wolfgantzen, c'est un vœu cher du Conseil municipal, nous devons tous y contribuer, élus et administrés.

Pour cela, nous devons être très attachés à notre environnement et à la qualité de la vie. Trop de déchets sont encore déposés ici ou là dans la nature, ou près des containers à verre, papier, bio déchets, ...

La fraternité, la courtoisie entre voisins, malgré nos différences, rendent la vie meilleure. Faisons de notre village un lieu de proximité et de solidarité et que cette nouvelle année vous apporte joie, douceur et bonheur. Je vous adresse mes meilleurs vœux de bonheur et de santé pour cette nouvelle année qui commence.

L'Adjointe au Maire
Yvette CORNIAUX



PRINCIPALES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DURANT LE 2^{ème} SEMESTRE 2025

1 - CM du 07/07/2025

- Afin de renouveler l'accord-cadre concernant la fourniture de gaz et d'électricité qui arrive à échéance le 31/12/2026, il y a lieu de le renouveler pour la période 2027-2030. La CCARB propose de constituer un nouveau groupement de commande. Une convention doit être établie qui précisera l'étendue des engagements de chaque membre et du groupement pour la passation et l'exécution des marchés qui en résulteront. au groupement de commande pour la fourniture de gaz et d'électricité à la communauté de communes.

Le Conseil décide d'approuver l'adhésion de la commune à ce groupement de commandes et de désigner la CCARB comme coordinatrice.

2 - CM du 26/08/2025

- La réfection de la rue du Canal a fait l'objet d'une décision lors des orientations budgétaires du début d'année et la maîtrise d'œuvre a été attribuée au bureau d'études SETUI de Colmar.

Le chiffrage de l'avant-projet s'élevait à 90 395 € HT comprenant le lot VOIRIE et le lot ASSAINISSEMENT/EAUX PLUVIALES.

Le Conseil décide d'attribuer le marché pour ces 2 lots à l'entreprise TORREGROSSA pour un montant de 71 743 €.

- Le Conseil décide de renouveler, pour la période 2025/2026, la convention d'objectif fixant les modalités et les conditions de partenariat entre

les communes de WOLFGANTZEN et d'HEITEREN et la FDFCR68. Il approuve le budget prévisionnel présenté par la FDFCR68. Les charges (eau, gaz et électricité) seront facturées semestriellement à la commune d'HEITEREN au prorata des enfants inscrits de notre commune partenaire.

- Le Conseil Municipal décide de renouveler la convention avec la Société Protectrice des Animaux de COLMAR pour la période 2026-2028.

3 - CM du 07/10/2025

- Le Conseil décide d'approuver la convention de mise à disposition des infrastructures de la commune, terrain de football, douches, vestiaires à l'Association Sportive de SUNDHOFFEN.

Les frais de fonctionnement (eau, gaz et électricité) seront facturés semestriellement. L'entretien du stade sera également à la charge de l'association.

- Le Conseil est informé de l'ouverture en 2026 d'une micro-crèche dans la commune. Un permis de construire dans le lotissement Katzenroth 4 a été déposé.





MARCHE DE NOEL DE LA MEUTE DE WOLFGANTZEN

Vendredi 5 décembre, l'association La Meute de Wolfgantzen a organisé son premier marché de Noël des enfants dans la salle polyvalente du village. L'évènement a réuni plus de 150 personnes, témoignant de l'enthousiasme des familles et des habitants pour cette nouvelle initiative.

Les élèves ont ouvert la fin d'après-midi avec une interprétation de chants de Noël et une magnifique danse, très applaudie. Ils avaient confectionné de jolis bricolages proposés à la vente afin de soutenir le financement de futurs projets pédagogiques.



Le Maire a remis à chaque enfant un cadeau tandis que l'association a offert le traditionnel Manala. Sur place, les visiteurs ont pu profiter de stands de vente et d'un espace de restauration.

L'association remercie toutes les personnes qui se sont associées à ce projet ainsi qu'aux habitants fidèles du village dont les nombreux dons ont largement contribué à la réussite de cette première édition.





LES KUTZIGS SOIRÉE GUINGUETTE 4 JUILLET 2025

Un grand MERCI à vous tous !

Merci à chacun d'entre vous d'avoir été présents pour partager notre toute première soirée guinguette !

Grâce à votre présence, la soirée a été un véritable succès, le soleil, la joie, tout a été au rendez-vous. Vous avez fait de cette première édition une soirée inoubliable. On espère que vous avez pris autant de plaisir que nous !

Nous vous donnons rendez-vous pour la deuxième édition le vendredi 3 juillet 2026.

D'ici là, vous pourrez nous retrouver à différentes cavalcades à partir du 8 février 2026 à DESSENHEIM.

Encore merci à vous tous.



L'ensemble des membres de l'association des KUTZIGS





TENNIS GROUPE DE WOLFGANTZEN

Le 21 juin 2025, lors des traditionnelles portes ouvertes, le Tennis Groupe Wolfgantzen a eu le plaisir de remettre à chaque membre un maillot floqué du nouveau logo du TGW :



Un vin d'honneur et un barbecue ont rythmé cette belle journée, ponctuée de petits matchs entre les membres.

Pour autant, le TGW est en nette perte de vitesse :

Actuellement 14 jeunes fréquentent l'école de tennis, mais nous n'avons plus que 4 à 5 adultes inscrits au club, et seulement 3 personnes au Comité. Lancer la saison actuelle a été difficile !

Nous lançons un appel à tous les habitants et leurs proches désirant rejoindre le club à nous contacter (tennisgroupewolfgantzen@gmail.com).

Cette année, la licence jeune a été baissée à 50 € et la licence adulte à 65 €. Elle donne accès aux courts extérieurs à volonté (sur réservation).

Horaires de l'école de tennis et entraînement adultes :

- Le lundi de 17h à 18h : Enfants jusqu'à 11 ans
- Le lundi de 18h à 19h : collégiens
- Le lundi de 19h à 20h : lycéens
- Le lundi de 20h à 21h30 : adultes

N'hésitez plus, venez profiter de nos belles infrastructures (2 terrains en gazon synthétique + salle polyvalente) !

Il serait dommage que le TGW reste définitivement en gare la saison prochaine...



NE MANQUEZ PAS CE
JOLI MOMENT DE
THÉÂTRE IMMERSIF,
INSCRIVEZ-VOUS

SPECTACLE THEATRE " S'ARRACHER "

Après la mort de son père, Lucas ne sait pas quoi faire de son chagrin. Étouffé par l'ambiance qui règne à la maison, il prend sa mobylette pour aller se perdre dans la nature. Aux mêmes instants, une biche, traquée par des chasseurs, s'enfuit à travers les bois. Les deux récits, portés par trois comédien-nes de la jeune troupe de la Comédie de Colmar, avancent ensemble dans un seul souffle, laissant grandir un suspense inattendu. Jusqu'à la rencontre finale, violente et magnifique.

© Jean-Louis Fernandez

COMÉDIE
DE
COLMAR



S'ARRACHER

▼ Marc Daniau ▼ Noémie Ksicova

VENDREDI 29 MAI 2026
20H00

Salle polyvalente de Wolfgantzen
Petite salle

TOUT PUBLIC DÈS 12 ANS

Durée : 1h00
Gratuit

*Co-organisé par la Comédie de Colmar
et la mairie de Wolfgantzen*

Informations et réservations auprès
d'Hélène GERBER
06 22 50 04 44

En partenariat avec la Comédie de Colmar - Centre dramatique national Grand Est Alsace, dans le cadre du dispositif Par les villages .

Action soutenue par le Grand Pays de Colmar, la DRAC Grand Est et la Collectivité européenne d'Alsace
Ce spectacle est une création de la Comédie de Colmar, mise en scène par Noémie Ksicova d'après le roman de Marc Daniau.



PREMIÈRE ESCALE OUVRE BIENTÔT SA DEUXIÈME MICRO-CRÈCHE À WOLFGANTZEN

Après l'ouverture réussie de sa première micro-crèche à COLMAR, Première Escale s'apprête à poser ses valises à WOLFGANTZEN - rue des Mésanges. L'ouverture est prévue entre le dernier trimestre 2026 et janvier 2027 (la date exacte sera confirmée).

Porté depuis plus de deux ans en collaboration avec la commune, ce projet prendra forme dans une construction neuve de plain-pied de 145 m². Elle accueillera 12 enfants âgés de 2 mois 1/2 à 3 ans, dans des espaces pensés pour leur bien-être : une grande salle de jeux, un espace de repos, un coin repas, un jardin extérieur pour profiter du plein air, et une salle Snoezelen dédiée à la détente et à l'éveil sensoriel.



L'équipe sera composée d'une Directrice et de 3 à 4 professionnelles de la petite enfance.

Les pré-inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes auprès de Madame BELLEVILLE Adrine, Gestionnaire de la crèche, au 06.17.98.83.73 ou par mail : contact@premiere-escale.fr . Plus d'informations sont disponibles sur notre site internet : <https://premiere-escale.fr>

Cette nouvelle implantation est une belle opportunité pour les familles du village et des environs : un lieu convivial, à taille humaine, où chaque enfant pourra grandir, s'épanouir et découvrir le monde en toute confiance.

STAGIAIRES ETE

3 stagiaires ont accompagné nos ouvriers municipaux durant tout l'été, de juin à août. Ils ont prêté mains fortes afin de soulager nos ouvriers qui ont pu s'adonner à d'autres tâches.

NASS Margaux – BANACH Pauline
Manque sur les photos : GALEA Thomas





STATIONNER SUR UN TROTTOIR

Le trottoir est une zone principalement affectée aux piétons. Cet espace est clairement différencié de la chaussée par une bordure ou tout autre dispositif, afin de garantir la sécurité et la fluidité du trafic. Malheureusement, il est fréquent de voir certains automobilistes stationner à cet endroit, gênant ainsi les déplacements des autres usagers.



Dans ce contexte, la loi interdit formellement le stationnement sur trottoir et prévoit des sanctions pour les contrevenants (article R417-11 du Code de la Route). Tout arrêt ou stationnement très gênant pour la circulation publique prévu par le présent article est puni de l'amende prévue pour les contraventions de 2^{ème} et 4^{ème} classe.

Il existe plusieurs types d'infractions concernant les stationnements :

- Les stationnements gênants (trottoir, bande d'arrêt d'urgence, double fil, devant une entrée privée...)
- Les stationnements très gênants (passage piéton, voie réservée aux bus, zone pour personnes à mobilité réduite...)
- Stationnements dangereux et/ou abusifs (sommet d'une côte, approche d'un virage, passage à niveau ou stationnement plus de 7 jours au même endroit pour un stationnement abusif).

Le stationnement sur trottoir est possible si le trottoir en question détient un marquage spécial permettant d'effectuer un stationnement à cheval avec la chaussée.

Il a été constaté un nombre grandissant de stationnement sur les trottoirs dans le village. Une personne en fauteuil roulant a même été obligée de se déporter sur la route pour contourner les voitures garées sur le trottoir. Cela n'est pas admissible !

Il a été demandé aux forces de l'ordre et à la Brigade Verte de procéder à la verbalisation des contrevenants dans la commune.

Travaux

PARKING A COTE DE L'EGLISE CATHOLIQUE



Il est rappelé qu'un parking a été créé à côté de l'église catholique. Ce parking sera ouvert dès lors que des cérémonies ou messes auront lieu.



Il est donc demandé de ne plus stationner sur les trottoirs autour de l'église, trottoirs devant rester libres pour permettre aux piétons et personnes à mobilité réduite de se déplacer sans danger.



CIRCULATION RUE DU CANAL

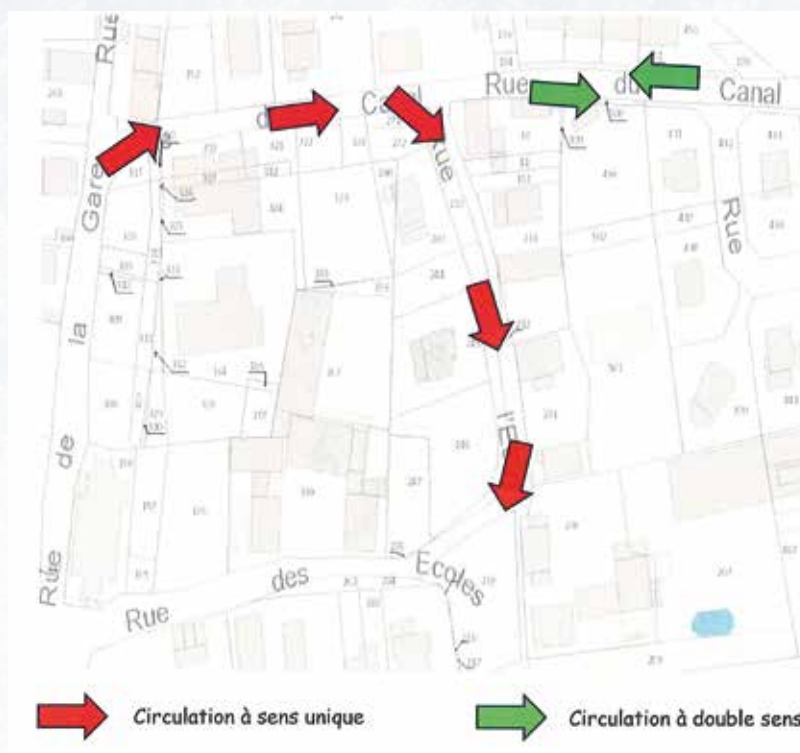
Suite aux travaux effectués rue du Canal, le plan de circulation a été modifié pour des raisons de sécurité.

La circulation de tous les véhicules (poids lourds, véhicules légers, tracteurs, cycles, ...) se fera à sens unique dans la rue du Canal, à partir de la rue de la Gare vers la rue de l'Est et jusqu'à la rue des Ecoles.

Une signalisation définitive a été installée pour indiquer le sens de circulation. Il a été constaté que des conducteurs passaient outre le sens interdit en toute connaissance de cause.

Toute infraction sera punie d'une contravention prévue au Code Pénal et au Code de la route.

Un parking a également été aménagé au sein du Centre Bourg. Nous vous invitons à y stationner vos véhicules en lieu et place des trottoirs réservés aux piétons.





TRAVAUX ECOLE ET BIBLIOTHEQUE





UNE RENTRÉE PLEINE D'ÉNERGIE ET DE PROJETS !

L'automne a été animé à l'école du village !

Tout d'abord avec l'ouverture d'une cinquième classe qui permet une meilleure répartition des 110 élèves présents cette année scolaire.

Comme chaque année, la semaine du goût a permis aux enfants d'explorer de nouvelles saveurs, de participer à divers ateliers et de participer au concours de la meilleure tartine de l'année 2025.



Puis les écoles élémentaire et maternelle se sont transformées en un véritable monde enchanté : sorcières, citrouilles, fantômes et araignées grâce aux décorations installées par les parents d'élèves. Le temps d'une journée, chacun a pu se déguiser, travailler sur cette thématique et se réunir dans la cour pour une photo souvenir.



Les séances de natation scolaire ont repris pour les classes de CE2, CM1 et CM2. Encadrés par les maîtres-nageurs, les parents d'élèves formés et les enseignants, les enfants poursuivent leurs apprentissages avec sérieux.

Chaque progrès est célébré et les sourires au sortir du bassin témoignent de leur fierté.





Enfin, pour la journée de lutte contre le harcèlement, l'école s'est mobilisée pour le vivre-ensemble.

Un rendez-vous essentiel pour rappeler que chaque enfant a le droit d'apprendre et de grandir dans un climat serein, respectueux et sécurisé. L'objectif, comprendre ce qu'est le harcèlement et dire non au harcèlement dans notre quotidien. Un temps qui a rassemblé tous les élèves habillés en bleu pour l'occasion autour d'un album commun et d'ateliers thématiques forts. Action qui se poursuivra toute l'année pour développer l'empathie, la coopération et le respect mutuel.



RENTRÉE SCOLAIRE





Une 5^{ème} classe de CE2-CM1 a ouvert à la rentrée. 110 élèves étaient présents pour cette première journée.

Une nouvelle directrice, Aline REMOND, a été nommée au sein de l'établissement, ainsi que deux nouvelles enseignantes, Anaïs GRINGER et Marie DAGNICOURT, et une ATSEM, Mehla MANSOURI.



CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

Le Maire, Jean-Louis HERBAUT, entourés d'élus, de ses adjoints et de membres du Conseil municipal se sont réunis ce 11 novembre, jour de recueillement de la Nation entière pour nos Morts pour la France. Le Maire a procédé à la lecture du message de Madame Catherine VAUTRIN, Ministre des Armées et des Anciens combattants, et de Madame Alice RUFO, Ministre déléguée auprès de la Ministre des Armées et des Anciens combattants.

Une gerbe a ensuite été déposée au pied du monument aux morts, suivie de la sonnerie aux morts et de la Marseillaise.

Chaque 11 novembre depuis la fin de la Première Guerre mondiale, les Français se réunissent pour rendre hommage aux combattants tombés. De la commémoration de l'Armistice de 1918, ce jour est devenu, au cours du XX^{ème} siècle, un symbole de cohésion nationale et de mémoire envers tous les « morts pour la France ».



Cérémonie



Véritable passerelle entre les générations – ce d'autant plus depuis la disparition des derniers Poilus –, le 11 novembre rappelle aux citoyens d'aujourd'hui et de demain que le devoir de mémoire, né dans les tranchées de 1914-1918, reste un pilier solide de l'unité nationale. Ce jour de cohésion et de recueillement permet également à la nation et aux armées de renforcer leur lien mutuel de confiance, afin de faire face, dans un contexte instable, aux menaces présentes et futures.



La cérémonie a ensuite été suivie par l'inauguration de la place qui a été dénommée « Place du Souvenir ». La plaque a été dévoilée par le Maire et M. KAMMERER, Conseiller Régional.

Un verre de l'amitié a suivi cette commémoration auquel les habitants présents ont été conviés.



Les pompiers



EXERCICE DE NUIT DES POMPIERS

A 19 h, le 24 octobre 2025, un feu a éclaté dans une grange remplie de bottes de paille, située rue Principale à WOLFGANTZEN. Le corps local est arrivé rapidement sur les lieux pour effectuer une 1^{ère} reconnaissance. Les lieux étaient envahis par les fumées occasionnées par les bottes de paille en feu. Il a fallu s'équiper avec les ARI et tirer une ligne de vie pour pouvoir inspecter les bâtiments et trouver d'éventuelles victimes.

Parallèlement, les renforts ont été déclenchés et les CPI de WIDENSOLEN et de HETTENSCHLAG sont rapidement arrivés sur place. Les tuyaux ont été déployés et les lances mises en action pour éteindre le feu.

5 victimes ont été dénombrées et ont vite été dégagées. Elles ont été prises en charge et mises en sécurité.



Ouf ! il ne s'agissait que d'un exercice de nuit réalisé en collaboration avec les 2 corps de pompiers extérieurs au village et dirigés par le Lieutenant Paul BLASY du Centre de neuf-Brisach.

Un exercice parfaitement mené par l'ensemble des pompiers qui a été suivi par un débriefing et qui s'est terminé par un moment convivial apprécié de tous au dépôt d'incendie.



Les pompiers



JOURNEE PORTES OUVERTES

WOLFGANTZEN : les pompiers vous donnent rendez-vous le 26 avril 2026 !

Envie de faire mieux connaissance avec les sapeurs-pompiers de votre village ? Le 26 avril 2026, les sapeurs-pompiers de Wolfgantzen ouvrent grandes les portes de leur caserne pour une journée pleine d'énergie et de découvertes.

Au menu : manœuvres avec le CS Neuf-Brisach, parcours ARI et structure gonflable pour les plus petits, ainsi que des ateliers massage cardiaque et maniement des extincteurs pour apprendre les bons gestes en s'amusant.

Cerise sur le casque : la démonstration d'une authentique pompe à bras de 1926, toujours en état de marche ! Que vous pourrez vous aussi mettre en œuvre comme il y a 100 ans.

Et pour reprendre des forces, l'amicale des sapeurs-pompiers proposera une petite restauration, avec notamment le fameux "burger du sapeur", à ne pas manquer.

L'équipe du CIS Wolfgantzen sera ravie de vous rencontrer lors de cette journée pour vous présenter leurs missions et nous l'espérons, susciter des vocations.

Une journée conviviale, familiale et 100 % pompiers... Venez nombreux soutenir nos pompiers.



Les pompiers



LA CÉRÉMONIE DE LA SAINTE-BARBE





UNE ANNÉE 2025 RICHE EN ÉVÉNEMENTS À LA ROSELIÈRE

L'année 2025 a une nouvelle fois été riche en initiatives, rencontres et projets à La Roselière.

Une semaine citoyenne haute en couleurs

En mars, la traditionnelle *Semaine Citoyenne* a rassemblé de nombreux bénévoles venus prêter main-forte aux équipes. Travaux de peinture, nettoyage des fauteuils roulants, des vitres, animations diverses... Chacun a pu mettre la main à la pâte dans une ambiance conviviale et solidaire.

Cap vers l'Allemagne avec le Elsàss Pédal'Âge 2

En juin, la Roselière a eu le plaisir de participer à la deuxième édition du Elsàss Pédal'Âge, organisée en partenariat avec l'association À Vélo Sans Âge de Biesheim. Après la route des vins en 2023, cette nouvelle escapade à vélo les a menés en Allemagne, du côté d'Endigen et Breisach, avant une halte inoubliable à l'Écomusée d'Ungersheim.

Grâce à l'acquisition d'un triporteur adapté - équipé d'une plateforme permettant d'accueillir une personne se déplaçant en fauteuil roulant - plusieurs résidents en situation de dépendance plus avancée ont pu eux aussi participer à cette aventure humaine et intergénérationnelle.

La journée du jeudi, passée à l'Écomusée, a été marquée par l'événement À Musée à Tout Âge, avec des animations accessibles à tous, sans distinction de handicap. Une belle journée de découvertes, de partages et de souvenirs !

Malgré une météo capricieuse, résidents, bénévoles et personnels ont été ravis de cette escapade. Le triporteur adapté est d'ailleurs régulièrement utilisé pour les sorties du mardi avec AVSA, et peut également être mis à disposition des familles.





Inauguration de la licence IV : un bar pour créer du lien

En octobre, a été inaugurée la *licence IV* récemment acquise suite à la fermeture d'un restaurant à Urschenheim. Celle-ci permettra l'ouverture ponctuelle d'un espace bar, accessible aux visiteurs. Ce moment a également permis de mettre en lumière les nombreuses initiatives ouvertes vers l'extérieur : la semaine citoyenne, la formation de chiens d'assistance, la table d'hôtes... sans compter le dévouement du personnel.



 **La Roselière**
MAISON D'ACCUEIL POUR PERSONNES AGÉES

*Suite à l'obtention
de la licence IV*



LE BAR SERA OUVERT A TOUS

Samedi 15 novembre
Samedi 20 décembre
Samedi 17 janvier
Samedi 21 février
Samedi 21 mars
Samedi 18 avril
de 10h30 à 12h30



Venez vous joindre à nous
Le bar est ouvert tous les samedis pour nos résidents et les invités de la table d'hôtes

La table d'hôtes, pour tisser des liens intergénérationnels

Grâce à la table d'hôtes, les personnes de plus de 60 ans peuvent venir partager un repas de midi dans la salle de restaurant. Une belle occasion de découvrir La Roselière et, pourquoi pas, de participer aux animations proposées dans l'après-midi.

Une association de bénévoles toujours plus dynamique

L'association de bénévoles continue de grandir et compte désormais près d'une centaine de personnes engagées dans diverses missions : animations, aide aux repas, entretien, lingerie, restaurant, moments de culte, ... Un immense merci à chacun pour sa disponibilité et son engagement !
Envie de nous rejoindre ? Contactez Isabelle, l'animatrice, au 03 89 78 88 84.

Un espace balnéothérapie et kinésithérapie bientôt opérationnel

Enfin, la Roselière est heureuse d'annoncer que le nouvel espace de balnéothérapie et kiné sera très bientôt prêt à accueillir les résidents. Ils pourront y bénéficier de soins adaptés pour leur rééducation et le maintien de leurs capacités physiques.



FOURRIERE ANIMALE

Société Protectrice des Animaux de Colmar et environs

La S.P.A. de Colmar et environs est chargée de récupérer les animaux errants ainsi que les cadavres d'animaux trouvés sur la voie publique. Les animaux sont pris en charge et placés à la fourrière animale. Si vous avez **trouvé ou perdu un animal**, contactez-nous :



47 Chemin de la Fecht
68000 Colmar



03 89 80 52 86
fourriere.spa.colmar@gmail.com



Du **lundi** au **samedi** de **8h00** à
12h30 et **13h30** à **17h30**
fermée le dimanche et jours fériés

TARIFS 2026 (TTC)

	Chien	Chat
1 ^{er} jour de garde	50 €	50 €
Du 2 ^{ème} au 8 ^{ème} jour de garde	15 € par jour supplémentaire	10 € par jour supplémentaire
Frais d'identification	80 €	80 €
L'identification est obligatoire pour toute restitution. Les frais vétérinaires sont supplémentaires si l'animal est blessé.		



Documents à fournir pour une restitution :

- Une pièce d'identité,
- Le carnet de santé de l'animal ou tout autres documents prouvant la propriété.

Documents à fournir pour les chiens de 1^{er} et de 2^{ème} catégorie :

- Le permis de détention,
- L'attestation d'aptitude,
- L'évaluation comportementale,
- L'attestation d'assurance du chien.

En partenariat avec l'association ...



P.I.R.A 68

Vous avez **perdu** votre
animal ?

Vous avez **trouvé** un
animal ?

Postez une annonce !
Scannez moi !





SALON

**FORMATION
EMPLOI
ALSACE**

**SCOLAIRES
ÉTUDIANTS
SALARIÉS
DEMANDEURS
D'EMPLOI**

EN ROUTE VERS VOTRE AVENIR



**30 / 31
JANVIER
2026**

**PARC EXPO COLMAR
9H - 18H
www.sfe-alsace.com**

**TÉLÉCHARGEZ VOS INVITATIONS SUR
SFE-ALSACE.COM**



Grand Est

Colmar

COLMAR
Métropole

ALSACE
Fédération des entreprises

AFMA

ALSACE
Fédération des entreprises

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

France
Travail

Afpa

UNIVERSITÉ
HAUTE-ALSACE

PREFET
DU HAUT-RHIN

Mission Locale
Colmar Centre Alsace

ACADÉMIE
DE STRASBOURG

Bundesagentur für Arbeit
Agentur für Arbeit Freiburg

INRAE

TRACÉ

LK KUNEGEL

bien

DNA

L'ALSACE

TOP music

BFM ALSACE



NAISSANCES

Emma ARMINI née le 26.06.2025

Maël SPRICH né le 04.10.2025

Nina BRAUN née le 07.10.2025

Aurelio HAUBENNESTEL né le 09.10.2025



MARIAGES

05/07/2025 JAGGY Lionel et NITSCHKE Alexia



DECES

12.08.2025 : Mme Madeleine BOLLIN née LOECHLEITER

29.09.2025 : M. Clément BIELLMANN

09.10.2025 : M. Bernard DIEMUNSCH (ancien curé de WOLFGANTZEN)

24.11.2025 : Mme Marie-Jeanne DESAUGES née GOLDSTEIN



NOCES DE DIAMANT

M. et Mme LEIMBACH Marcelle et Robert
60 ans de mariage le 02.10.2025

NOCES D'OR

M. et Mme FERSTLER Sylvain et Francine
50 ans de mariage le 05.07.2025

LES GRANDS ANNIVERSAIRES EN IMAGES

Mme Laure SCHWANDER – 90 ans le 28.09.2025

M. Gérard ATTIACH – 85 ans le 31.08.2025

Mme Marie-Joseph STOECKLE – 85 ans le 13.11.2025





Bonne Année

La traditionnelle cérémonie des vœux
aura lieu

le 23 janvier 2026 à 19h00

à la salle polyvalente
de WOLFGANTZEN



Mairie de Wolfgantzen

35, rue Principale

03 89 72 57 70

mairie@wolfgantzen.fr

<https://www.wolfgantzen.fr>

Ouverture au public :

Lundi et vendredi de 09 h à 12 h

Mercredi de 14 h à 18 h